# L'APICULTURE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Sylvie AUCORDIER*

*© Patricia GÉRAUD*

**La Nouvelle-Calédonie est un territoire français d'outre-mer situé dans le Pacifique-Sud, à 1500 km à l'est de l'Australie et à 1700 km au nord de la Nouvelle-Zélande. Elle développe une apiculture très différente de celle de l'hémisphère nord tant au niveau de la taille des exploitations que du calendrier apicole ou de la diversité des miels.**

## Les spécificités de l'apiculture calédonienne

À l'origine, les abeilles mellifères n'existaient pas sur le Territoire de Nouvelle-Calédonie. Elles auraient été amenées en 1848 par les pères Maristes venus d'Australie. C'est à l'île des Pins et aux îles Loyauté que les premiers essaims à dominante noire (*Apis mellifera mellifera*) auraient pris leurs quartiers.
L'abeille italienne (*Apis mellifera ligustica*), appelée localement la jaune, a été introduite plus tard, aux alentours de mai 1985, par M. André BAUDIN en provenance elle aussi d'Australie.
Les deux races se côtoient et s'y adaptent bien. On trouve bien entendu maintenant beaucoup de colonies hybrides.

Tout au long du 20ème siècle, l'apiculture calédonienne commence à se développer. Elle est essentiellement un complément pour les exploitants agricoles. Il faudra attendre la fin des années 2000 pour que l'apiculture prenne son envol, soutenue par les collectivités locales, et devienne une branche économique à part entière.

## Un calendrier apicole sur 8 ou 9 mois.

Le climat calédonien se caractérise par des saisons bien marquées avec des températures qui peuvent aller, en fonction des mois, de 5°C (dans la chaîne centrale) à 40°C.
La période de septembre à novembre est une saison de transition nommée printemps. C'est aussi le début du calendrier apicole qui dure jusqu'en juin, avec un creux d'activité en fin d'année, période de sécheresse.

### Au cœur du Pacifique

La Nouvelle-Calédonie est constituée d'une île principale, la Grande Terre, et de plusieurs autres petites îles, Ouvéa, Lifou, Tiga, Maré au large de la côte est ainsi que l'archipel de Bélep au nord et l'île des Pins au sud. Elle représente une surface totale de 18 585 km². C'est la troisième île du Pacifique-Sud et 18 000 km la séparent de la Métropole.
Du point de vue politique, la Nouvelle-Calédonie est divisée en trois provinces : la province Nord, la province Sud et la province des Îles-Loyauté. Sa capitale, Nouméa est en province Sud. La population est d'environ 300 000 habitants, composée de Kanaks (Mélanésiens), de Français (de souche ou expatriés), d'Asiatiques, de Wallisiens et Futuniens et de Polynésiens... plus les métissés. La langue officielle est le français.

*Opuntia en bord de mangrove* © Sylvie AUCORDIER

## Pas d'arrêt de ponte

Les reines pondent tout au long de l'année avec cependant une baisse en hiver (juin-juillet-août) et en début d'été (décembre), période des grandes sécheresses pendant lesquelles elles peuvent maintenir leur ponte sur 2 cadres uniquement.
L'éloignement de l'île et l'interdiction d'importer du matériel génétique (reines, essaims) ou du matériel d'occasion sont des mesures qui ont permis, jusqu'à présent, de ne pas subir les dégâts de la varroase, absente du Territoire.

Conscientes de cet atout sanitaire mais aussi de la fragilité de cette situation, les autorités sanitaires, aidées des organismes afférents et référents de l'apiculture calédonienne, développent des mesures de veille sanitaire et une information importante envers le grand public et les professionnels afin de pouvoir agir au plus vite en cas d'arrivée du *varroa* ou autres parasites.

Il faut dire que la Calédonie est cernée de toutes parts par l'acarien, présent en Nouvelle-Zélande et en Australie, présent au Vanuatu et, depuis 2017, à l'île de la Réunion.
Des ruches sentinelles ont été placées sur Nouméa, port marchand qui reçoit l'essentiel des containers en provenance de ces pays, complétées par l'élaboration d'un plan de lutte d'urgence avec géolocalisation des ruchers, déclaration annuelle de détention de ruches, formation d'agents sanitaires apicoles au cas où, malgré tout, le *varroa* parviendrait malgré tout à toucher le Territoire. Ce plan réfléchi est quasiment achevé par le service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire (SIVAP), administration du Gouvernement, et le Réseau d'Epidémio Surveillance Apicole (RESA). Le syndicat des Apiculteurs de Nouvelle-Calédonie (SANC) et les associations seront consultés ensuite pour avis de leurs membres pour son élaboration finale.

## Une cire d'exception

Avec ce statut sanitaire privilégié et l'absence de traitement acaricide dans les ruches, la cire locale est d'excellente qualité, exempte de traces de résidus de traitements.
Beaucoup d'apiculteurs font leurs propres feuilles de cire d'opercules avec des gaufriers à refroidissement à eau ou proposent cette prestation à façon. C'est une filière en plein essor. Le Syndicat des Apiculteurs de Nouvelle-Calédonie (SANC) a à cœur de trouver les meilleures solutions de diffusion afin d'éviter l'utilisation des cires d'import... et travaille à motiver apiculteurs, magasins et administrations à investir dans un matériel de stérilisation et de laminage pour une large diffusion pour valoriser cette filière et devenir indépendant en production de cire, voire exportateur. Le message auprès des petits apiculteurs est de conserver leurs cires d'opercules. Leur revente leur apportera un petit revenu supplémentaire.

### Les saisons sont marquées.

- De décembre à mars, c'est la saison chaude, période de l'année où les températures sont les plus élevées, dépassant allègrement les 30°C. C'est aussi la saison des cyclones.
- Avril et mai sont des mois de transition, appelés l'automne chez les Calédoniens. La pluviosité diminue et les températures baissent sensiblement. Une belle saison pour le tourisme.
- Vient ensuite la saison fraîche, de juin à août, avec une baisse sensible des températures (15 et 25°C en moyenne avec des baisses possibles par endroits de l'ordre de 3°C).
- De septembre à novembre, c'est le printemps, une saison de transition et le début du calendrier apicole qui durera jusqu'en juin.

© Mario GIRAUDEAU

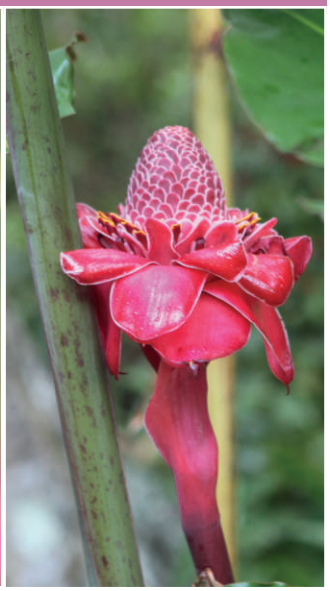

© Patricia GÉRAUD

# L'APICULTURE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

## Une apiculture sédentaire et une majorité de petites et moyennes exploitations.

L'apiculture en Nouvelle-Calédonie est bien différente de celle des pays d'Europe. Les ressources mellifères sont plus diversifiées et dans l'ensemble moins importantes sur un lieu donné. Il n'y a pas de grandes cultures telles le tournesol ou le colza. Peu de fleurs des champs si ce n'est la sensitive (*Mimosa pudica*) ; en revanche les arbres fleurissent et donnent de belles miellées : jamelonniers, niaoulis, bancouliers, faux poivriers, tamanous, santal etc.
Les ruchers sont de petites tailles, de dix à une quinzaine de ruches maximum au vu des ressources mellifères disponibles. Les déplacements de l'apiculteur pour se rendre sur ses ruchers sont importants. La géographie montagneuse de la Grande Terre et les pistes à emprunter obligent à l'utilisation de véhicules 4X4. Seuls un ou deux apiculteurs ont une grue intégrée.
De même, la transhumance est quasiment inexistante. Rares sont ceux qui la pratiquent pour la floraison des niaoulis, abondante mais brève.

La majorité des apiculteurs sont des pluri-actifs. En 2011, leur moyenne d'âge était de 50 ans, sensiblement la même pour les hommes et pour les femmes. Les classes d'âges les plus représentées sont entre 36 et 60 ans (58% des apiculteurs) et l'on estime le rucher calédonien composé d'environ 7 à 8000 colonies. Mais toutes ces données sont incertaines, faute d'un recensement approfondi de la filière. Une grande enquête pourrait être lancée cette année pour enfin pouvoir mieux cerner la filière, ses besoins et ses axes de développement.. Une vingtaine d'apiculteurs dépasse les 100 ruches. L'exploitation la plus conséquente dénombre environ 400 colonies.

SANC
Syndicat des Apiculteurs de Nouvelle-Calédonie

Fin 2016 est né le **Syndicat des Apiculteurs de Nouvelle Calédonie**, syndicat professionnel.

Le SANC a pour ambition de défendre les intérêts des apiculteurs du Territoire auprès des institutions et administrations, de défendre les pollinisateurs, de faire connaître au plus grand nombre les produits de la ruche et d'aider ses membres dans leur installation ou leur évolution. Petite équipe mais dynamique, les premiers projets n'ont pas tardé à voir le jour au terme de cette première année : une proposition négociée d'assurance pour les apiculteurs petits et grands, en association notamment avec le SNA, la présentation du Syndicat aux intervenants de la filière, la participation aux tables rondes sur les axes de développement de la filière, et tout récemment, fin 2017, la parution en version numérique du premier numéro de l'Abeille du Pacifique. Beaucoup de projets sont en cours: la création d'une grande enquête sur la filière, un site internet, et mi 2018 le premier grand événement pour faire découvrir les produits de la ruche au grand public et consommateurs, les Beefolies. Fin mai, le SANC célébrera sa première édition de la Journée mondiale de l'abeille sur Nouméa, en réponse à l'annonce par la FAO de l'ONU de la création de cette journée spéciale abeille.

© Patricia GÉRAUD

Dans les années 2010, la province Sud s'est donnée comme objectif d'augmenter le taux d'autosuffisance alimentaire.
L' apiculture a fait partie des secteurs d'aides exceptionnelles notamment dans le cadre du soutien et du développement de l'agriculture familiale. Les provinces Nord et Iles soutiennent, elles aussi les projets apicoles par des aides au financement de matériels ou à l'acquisition d'essaims. On voit des mielleries communes entièrement financées par les administrations se développer, principalement dans le Nord et les Îles mais se pose ensuite la problématique de la gestion de l'outil au quotidien.

C'est la ruche Langstroth avec hausses Dadant qui semble s'imposer sur le Territoire. Cependant les corps de ruche Dadant se développent depuis peu et à titre expérimental on retrouve quelques ruches kenyanes. Il n' existe que deux magasins spécialisés dans la fourniture de matériel apicole en Nouvelle Calédonie. En revanche, 2 ou 3 associations (elles sont au nombre de 5) lancent des commandes groupées pour leurs membres.

*Jolie métisse sur planche d'envol* *© Thierry PERRON*

## Les produits de la ruche, le miel... What else ?

La production de miel local, de l'ordre de 120 à 200 tonnes (avec des conditions climatiques favorables) ne couvre pas encore la totalité de la demande du marché calédonien. Ces dernières années des projets en nombre ont vu le jour avec des emplois à plein temps. Ces projets n'ont pas encore atteints leur capacité nominale mais devraient finir par couvrir les besoins des consommateurs en miel. Les autres produits de la ruche sont peu développés et c'est le pollen frais qui prend le plus d'essor depuis 2 ou 3 ans. C'est un produit qui bénéficie du circuit court car nombreux sont les consommateurs qui l'achètent directement à l'apiculteur. Il manque par ailleurs une sérieuse information sur les autres produits de la ruche tant envers le grand public qu'envers les apiculteurs.

### La bouteille carrée

Beaucoup de Calédoniens demandent souvent une bouteille carrée quand ils veulent du miel. Cela remonte à bien longtemps, époque où la boisson la plus consommée était du whisky (bouteille carrée de 75cl soit 1 kg) et qui servait, une fois bue, à y mettre du miel. Il faut dire que peu de miels calédoniens cristallisent vite...
et la bouteille était vide avant ! Certains ont gardé cette pratique.

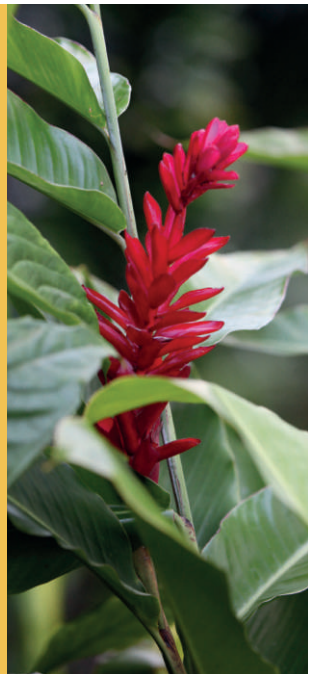

*© Patricia GÉRAUD*

## Les miels calédoniens : inégalables.

Selon l'endroit où le rucher se trouve, les essences sont très différentes et les miels produits sont donc, eux aussi, très différents les uns des autres... De savane, de maquis minier, de forêt primaire ou humide, de mangrove, les miels sont typés et font le bonheur des connaisseurs. Leur taux de HMF se rapproche des miels tropicaux et il est parfois difficile de définir les différents pollens qu'ils renferment, faute d'être répertoriés par les laboratoires. La Nouvelle-Calédonie ne possède pas de laboratoire d'analyse des miels et les échantillons sont envoyés en Métropole ou en Belgique. Le centre de Promotion de l'apiculture (CPA) a lancé une campagne d'analyse des différents pollens présents sur le Territoire mais c'est un travail de longue haleine.

## Un miel de qualité mais plutôt cher à produire

La consommation actuelle est de l'ordre de 500g par personne et par an et les prix de vente au détail tournent autour des 15 euros le kilo. Bien sûr cela peut faire rêver... aux prix de négoce des tarifs européens mais ce prix reflète des coûts de revient élevés. Les coûts des matériels (rappelons que tout arrive par porte conteneurs, de la ruche au bocal en passant par le véhicule ou le matériel d'extraction) et le coût de la main d'œuvre sont nettement supérieurs à celui de la Métropole.
La distribution du miel se fait en magasins de proximité ou en grandes surfaces, les miels sont alors souvent mélangés et les calédoniens en sont friands. Ils connaissent la qualité du miel produit sur le Territoire. Nombreux sont aussi les consommateurs qui achètent leurs produits de la ruche directement chez l'apiculteur ou sur les stands lors des jours de marchés ou de foires.

## *Mimosa pudica*, jolie plante mais aux épines acérées

*Mimosa pudica* est une plante vigoureuse et épineuse. Ses feuilles sont composées de nombreuses folioles au bout arrondi. Le jour, les feuilles sont placées bien à l'horizontale, position idéale pour capter le maximum de lumière. Mais au moindre contact, dû à la pluie ou à un effleurement des doigts, un mouvement actif replie complétement les feuilles vers la tige. En été, la Sensitive pudique se pare de hampes florales portant plusieurs corymbes sphériques aux fleurs minuscules hérissées d'étamines. Ces groupes de fleurs ressemblent à de petites boules roses ébouriffées.

*Mimosa pudica L. - Mimosaceae* © F.P.

*Abeille sur palétuvier en fleurs* © Sylvie AUCORDIER

Il n'existe pas encore de centre de conditionnement ni de négoce du miel calédonien. C'est l'apiculteur qui écoule sa production. Dans de nombreux cas, l'apiculture est considérée comme une source de revenus d'appoint.

Des tentatives d'export du miel calédonien sont en cours vers le Japon notamment. Mais pour parvenir à exporter sur des segments de niches, il est primordial de définir la typicité du miel pour se donner les meilleures chances de réussite et une reconnaissance de miels d'exception. Actuellement une étude est en cours sur les récoltes de miel de niaoulis afin de définir le taux de pollen nécessaire dans ce miel pour pouvoir le nommer miel de niaoulis. Les études n'en sont qu'à leurs prémices et il faudra plusieurs saisons pour afiner le protocole qui servira ensuite de base à la définition du miel calédonien. On le voit, l'apiculture calédonienne a de nombreux atouts et notamment un statut sanitaire exceptionnel mais fragile.

En Nouvelle-Calédonie comme ailleurs, les pratiques agricoles ont du mal à évoluer mais sont déjà freinées par une géographie qui limite les grandes plaines monoculturales. Et comme partout aussi à travers le monde, des néo-agriculteurs investissent de plus en plus le milieu du maraîchage et des productions fruitières, avec le respect des pollinisateurs dans leur sillage. Les éleveurs et agriculteurs, les plus importants propriétaires fonciers, accueillent volontiers les petits ruchers contre un peu de miel et les broussards ont tous un parent qui cueillait le miel ou s'occupait de mouches à miel.

L'abeille a également fait son apparition en ville mais il reste encore de la communication à faire auprès des citadins et envers les administrations pour qu'ils connaissent mieux les avettes et leurs besoins. La ville de Nouméa est en voie d'installer son premier rucher sur les toits de la Mairie.

*Au rucher* © Sylvie AUCORDIER